

DIVISION DES PERSONNELS ATOSS

DIPA/07-382-467 du 12/03/07

MOUVEMENT NATIONAL DES TECHNICIENS DE LABORATOIRE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT RENTREE SCOLAIRE 2007

Destinataires : tous les établissements publics

Affaire suivie par : Mme Sandrine SAUVAGET, Chef de bureau
Mme Mireille PALOT, Gestionnaire Tel : 04 42 91 72 37
Fax : 04 42 91 70 06

La note de service ministérielle relative au mouvement national des techniciens de laboratoire des établissements d'enseignement organisé au titre de la rentrée scolaire 2007 est publiée au bulletin officiel n° 7 du 15 février 2007. Je vous invite à la consulter afin de prendre connaissance des modalités de ce mouvement.

Le site internet : <http://www.education.gouv.fr> (rubrique "concours, emplois et carrière") consacré à la gestion du mouvement national des techniciens de laboratoire sera ouvert du

1 mars au 29 mars 2007.

Cette application permettra aux personnels de :

- connaître le calendrier des opérations
- s'informer des postes vacants
- saisir les vœux
- confirmer ou annuler la demande

RAPPELS :

1) les confirmations de mutation doivent obligatoirement être adressées au rectorat - DIPA, pour avis, avant le 6 avril 2007.

2) Dans l'hypothèse où l'agent renonce à sa mutation, l'imprimé de confirmation doit également être retourné par la voie hiérarchique, pour cette même date limite, au bureau ministériel DGRH C2-1, signé et revêtu de la mention « annulation de la demande de mutation ».

CALENDRIER :

Ouverture du serveur : 1er mars 2007

Fermeture du serveur : 29 mars 2007

Date limite de retour des confirmations au ministère, par le rectorat : 13 avril 2007

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.